

INGMAR SÖHRMAN

LES VALEURS POSSESSIVES ET LOCALISATRICES DU GÉNITIF ROUMAIN ET DES PRÉPOSITIONS *DE, DE LA* ET *DIN* – ET DE LA JUXTAPOSITION DANS UNE PERSPECTIVE ROMANE

Dans une langue avec un système casuel comme le latin il est relativement facile de trouver et de différencier les constructions génitinales des autres, bien qu'il faille admettre aussi l'existence parallèle de constructions génitinales avec une valeur qualitative et non possessive cf. par exemple *liber consulis* 'le livre du consul' – possessif – et *res magni momenti* 'une chose d'une grande importance' – qualitatif. Déjà dans ce dernier exemple on peut constater que la limite des notions *possession* et *qualification* reste vague. On divise souvent les modificateurs nominaux en *qualificateurs*, *quantificateurs* et *localisateurs* (Rijkhoff 2002, p. 1), mais la classification dépend aussi de notre perspective, soit le fait que nous focalisons la *fonction* ou la *forme* (morphologique) d'un phénomène linguistique. Donc, il faut distinguer les manifestations morphologiques des valeurs sémantiques de ce que l'on peut appeler le génitif dans un sens vaste. Comme nous venons de le constater, une notion qui peut paraître simple ne l'est pas du tout. Au contraire, le génitif est très complexe, comme nous allons le voir dans cet article, et encore plus s'il y a une concurrence entre la construction casuelle et les constructions prépositionnelles et la juxtaposition, comme c'est le cas en roumain. Dans les autres langues romanes seules les deux dernières constructions existent aujourd'hui.

Les affixes, ou plutôt suffixes génitivaux (p. ex. lat. *terrae* 'du pays/de la région'), les marqueurs concrets du cas génitif qui existaient en latin, ont disparu dans les langues romanes modernes à l'exception du roumain (et ses variétés) et, en conséquence, on peut se demander s'il est vraiment possible de parler d'un génitif dans les langues romanes ou s'il s'agit d'autre chose. Apparemment, cela dépend de ce que l'on veut dire avec la notion de *génitif*. Seuls l'ancien français et l'ancien roumain utilisaient un *cas oblique* (ou *cas régime*) qui englobait l'idée du génitif possessif latin entre autres fonctions syntaxiques, mais le français moderne l'a perdu (cf. *li fils le reys* en ancien français et *le fils du roi* en français moderne; cf. Palm 1976; Salvi 2011, pp. 336–337). Aujourd'hui, le roumain est donc la seule langue romane qui maintienne un système casuel, où les fonctions du génitif latin sont incluses dans le cas oblique, englobant également la fonction dative et les

DACOROMANIA, serie nouă, XVII, 2012, nr. 1, Cluj-Napoca, p. 26–43

constructions régies par une préposition comme *în afară*, *în spatele* etc. (cf. Beyrer *et al.* 1987, pp. 213–216). De plus, le roumain possède un système prépositionnel avec des valeurs possessives et localisatrices (et, en plus qualitatives) où les prépositions principales sont *de*, *de la* et *din*, bien qu'il y en ait d'autres que l'on peut considérer comme génitiales ou, au moins, qui ont la même fonction. On pourrait aussi y inclure d'autres prépositions à une fonction génitive comme par exemple *pentru* qui peut avoir une fonction de génitif objectif dans une phrase comme *Banca română pentru dezvoltare*, mais leur usage est très restreint et il ne peut se généraliser de la même manière que *din*, *de la* et *de* (Beyrer *et al.*, pp. 210–222)¹.

Il est vrai que les deux prépositions, *de la* et *din*, sont souvent, sinon pratiquement toujours, négligées dans les études linguistiques tout autant que l'existence de la juxtaposition avec valeur génitive (cf. l'ancien français) et voilà un grand problème : peut-on considérer ces constructions comme des constructions vraiment génitiales? Il est vrai, en même temps, que comme les prépositions latines sont des adverbes avec une signification éspaciale (Rubenbauer, Hofmann 1995, pp. 175–176) et que l'usage du cas oblique en roumain est plus restreint qu'en latin, on utilise ces prépositions dans plusieurs fonctions du génitif latin. La notion de *génitif* est en soi ambiguë et en même temps trop trivialisée pour être considérée prise comme une notion « banale », et cela est loin de la réalité linguistique. Il faut définir ce que le génitif signifie et sa relation avec des constructions sémantiquement équivalentes. La question sera donc de savoir si c'est seulement le cas formel du génitif que l'on doit appeler *génitif* comme c'est le cas en latin, où il n'y a aucune concurrence avec les constructions prépositionnelles comme en roumain. Comme il s'agit d'un cas oblique à fonctions génitiales en roumain, on ne peut pas considérer ce cas comme un génitif « pur » (s'il en existe), bien qu'il faille reconnaître qu'en latin et dans beaucoup d'autres langues qui possèdent un génitif, ce cas a presque toujours d'autres fonctions syntaxiques et sémantiques ajoutées à l'idée de possession (cf. le latin; Rubenbauer, Hofmann 1995, pp. 145–159). Évidemment, il existe certaines fonctions qui identifient le caractère génitif d'une construction, et il se peut que l'idée modificatrice de parler justement de *constructions génitiales* nous permette l'usage de la notion de génitif en même temps que nous discutons les constructions prépositionnelles en les classifiant justement comme des *constructions génitiales*. On peut encore plus justifier cet usage si l'on voit la possession comme une fonction de ce qui constitue la notion de *localisateur* (cf. Rijkhoff 2002, p. 1) qui en soi a une signification encore plus ample.

Avant de continuer, il nous faut insister aussi sur le fait que plusieurs langues romanes, si ce n'est pas toutes ces langues, ont aussi développé des constructions de juxtaposition en éliminant l'usage des prépositions pour certaines constructions qu'on peut appeler des fonctions génitiales: *Rue Racine*, *Location ski* etc. (Grevisse 1986, pp. 258–259; Palm 1989, pp. 7–10; Togeby 1982, pp. 155–157). Donc, est-il possible de considérer les constructions prépositionnelles et la juxtaposition comme des constructions génitiales dans les langues romanes?

¹ Cet article est une ampliation approfondie de Söhrman 2005.

Il se peut que la meilleure description de cette réalité linguistique se laisse décrire d'une manière cognitive. Dans les descriptions des fonctions génitales, le dénominateur commun est l'*appartenance*, que l'on peut poser comme une valeur sémantiquement prototypique autour de laquelle les autres valeurs, moins générales, flotteraient dans des cercles plus ou moins proches de la notion prototypique et sémantiquement centrale. Ici (*figure 1*) nous utilisons la notion d'*appartenance* qui pour unir les deux concepts fondamentaux du génitif : *possession* et *localisation*. Dans le cercle le plus périphérique, on retrouve les extensions qui ont les significations les plus éloignées sémantiquement, par exemple, en latin, les constructions verbales demandant le génitif comme *aliquem absolvere proditionis* 'absoudre qqn de l'accusation' (Rubenbauer, Hofmann 1995, p. 156), ou en allemand et dans les langues slaves où les prépositions régissent aussi le génitif *während meines Aufenthalts* 'pendant mon séjour' et *Šol iz doma* 'Il est sorti de la maison' en russe. En roumain ces constructions indiquent plutôt une relation attributive (datif), *a mulțumi cuiva* 'dire merci à qqn'. D'un point de vue cognitif, on pourrait donc illustrer ces relations de la manière suivante si nous utilisons le terme *génitif* pour le *cas oblique* puisque c'est le rôle génitif qui nous intéresse ici:

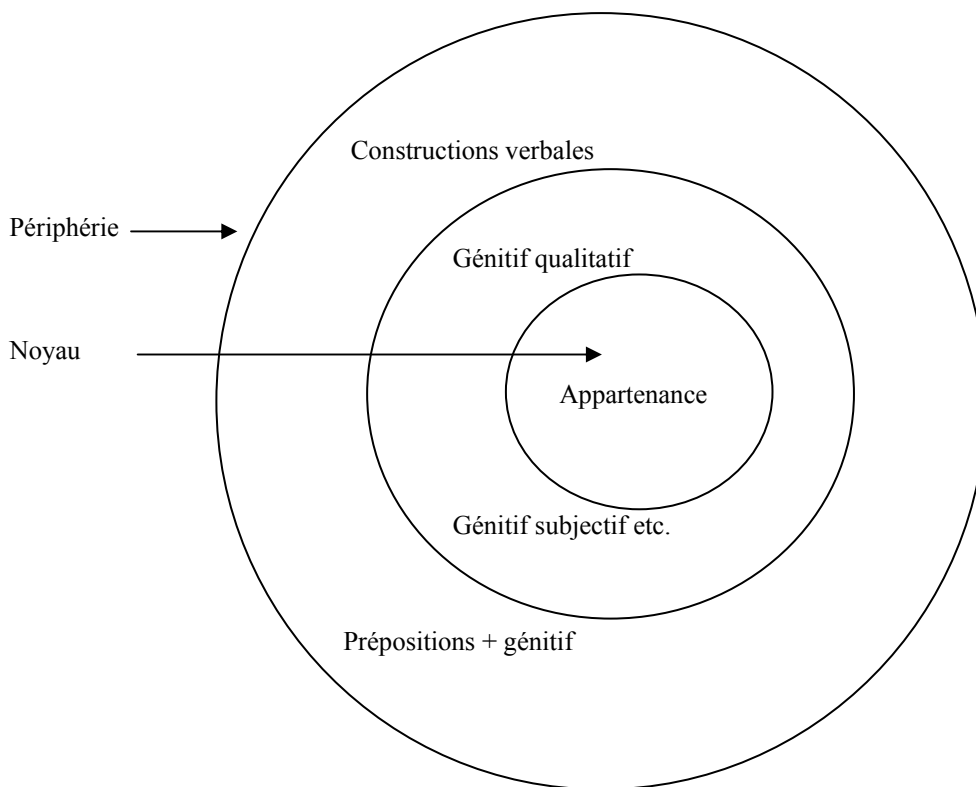


Figure 1

Cette illustration montre clairement que c'est l'appartenance (la possessivité et la localisation) qui représente le contenu sémantique prototypique exprimant une relation de possession (Heinz 2003, pp. 19–22). En conséquence, on pourrait considérer cette signification comme le noyau sémantique, tandis que la valeur sémantique représentée par les constructions prépositionnelles serait plus périphérique, puisqu'elles expriment rarement l'appartenance en roumain, bien que la situation soit différente dans les autres langues romanes n'ayant pas de cas oblique.

Dans la figure suivante (*figure 2*) on voit de façon très générale comment la notion prototypique a des réalisations morpho-syntaxiques qui, sémantiquement, se mélangent parfois, en même temps que certaines valeurs s'éloignent trop et perdent leur prototypicalité et, en conséquence, doivent être considérées comme de spécifications non prototypiques mais avec une relation sémantique plus ou moins faible avec la valeur prototypique. Il existe aussi des fonctions qui représentent des extensions sémantiques où l'on ne retrouve aucune relation de ce type (cf. Kleiber 1990, p. 96). Si cette extension est un développement du sens prototypique ou non reste à découvrir, bien que cela paraisse invraisemblable, vu que l'existence des prépositions obligatoirement suivies par un certain cas comme le génitif semble être un phénomène très ancien. Et Szemerényi (1990, p. 159) constate que « Le cas génitif existait dans les premières langues indoeuropéennes documentées, mais dès l'ancien indien ne différenciait clairement entre les suffixes morphologiques des différents cas ». Plus bas nous allons discuter les usages résumés dans la *figure 2*.

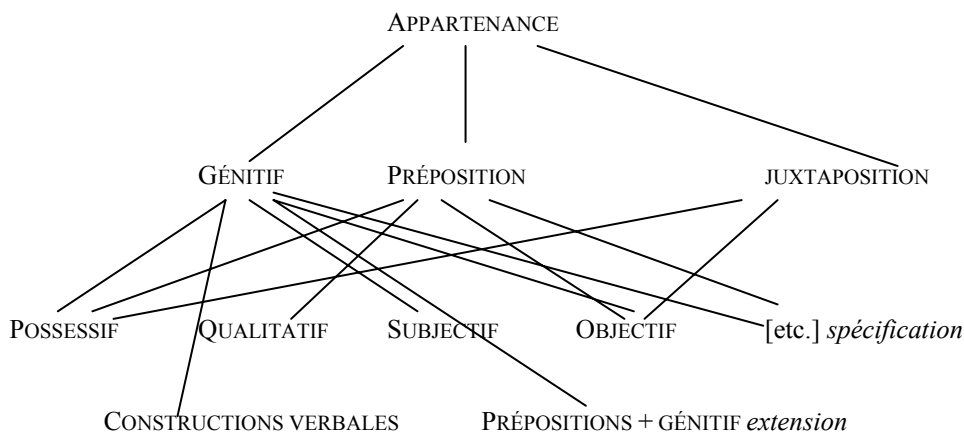


Figure 2

Pour les langues romanes, on doit donc établir une évolution structurelle que l'on peut décrire de la façon suivante :

Construction casuelle unique > Coexistence de plusieurs constructions > Coexistence réduite

La *coexistence réduite* représente alors la perte d'une des possibilités antérieures. Donc, on peut résumer le développement des constructions et son résultat actuel par les langues romanes dans ce schéma où CG = Cas Génitif, CP = Construction Prépositionnelle et J = Juxtaposition :

CG	>	CG/CP/J	>	CP/J
Latin		Ancien français		Toutes les langues romanes
Roumain		sauf le roumain		

Le roumain conserve ainsi un système disparu très tôt dans les autres langues romanes à l'exception de l'ancien français où on le retrouve, bien que le génitif comme cas ait disparu dans le français moderne. En même temps, il faut noter que le roumain utilise aussi les deux autres constructions génitiales et présente de cette manière une gamme plus complexe.

Évidemment, il ne nous reste que l'ancien français et le roumain pour prouver la coexistence des trois possibilités. Mais il faut malgré tout noter que la tendance à l'élimination du génitif n'est pas uniquement romane. Les langues germaniques suivent le même modèle, ainsi que les langues celtiques. En anglais, la construction prépositionnelle avec *of* a gagné beaucoup de terrain (cf. Altenberg, 2003) et même en allemand, qui conserve le cas génitif, la langue parlée utilise souvent une construction prépositionnelle avec *von* au lieu du génitif (cf. *Das Dach des Hauses* et *Das Dach von dem Haus/e/* 'le toit de la maison'), bien que les grammaires ne l'admettent pas volontiers (cf. Duden 2005, pp. 849 et 981). Néanmoins, on y retrouve d'autres valeurs génitiales (non possessives ou localisatrices) comme *Die Untersuchung der Polizei* 'l'investigation de la police', qui représente le génitif subjectif. La tendance à éliminer le génitif est évidente dans les langues celtiques. Le breton, par exemple, n'utilise que la juxtaposition comme dans le syntagme *an ti Yannig* 'la maison de Yannig' (Ball 2002, p. 393; Trépos 1980, pp. 77–81) et la même construction est également valable pour d'autres langues celtiques (Ball 2002, pp. 311–312). Il faut néanmoins admettre que, comme le latin les langues romanes reconnaissent et utilisent les *spécifications*, qui maintiennent une synonymie partielle avec la valeur prototypique, correspondant à ce que Hirst (1995) appelle *near-synonyms* ce qui veut dire qu'il y a une synonymie très proche mais non identique et les *extensions* sémantiques du génitif (Kleiber 1990, p. 96), où les valeurs sémantiques sont alors beaucoup plus éloignées de la notion prototypique – *appartenance*.

Pour revenir à la notion de *génitif*, on peut se demander si c'est seulement le cas génitif que l'on doit considérer ou s'il est possible d'y inclure aussi les constructions prépositionnelles? Avons-nous seulement affaire à une variation syntaxique et non pas à deux constructions morphologiquement séparées (génitif et préposition)?²

² Nous revenons plus bas sur la juxtaposition.

Quelques linguistes évitent le problème en parlant d'un *génitif prénominal* (angl. *premodifier*) ou *postnominal* (angl. *postmodifier*). Ces notions sont adéquates lors d'une analyse des langues germaniques (Altenberg 1982, pp. 76–87) et donc de l'anglais (1):

(1) the *neighbour's* house – the conquest of *the* city

Mais en roumain, les deux possibilités n'existent pas et, pourtant, les deux modificateurs sont toujours postnominaux (2) comme la juxtaposition :

(2) casa *vecinului* – *cucerirea de oraș* – Știrile PROTV

Doit-on donc appeler seulement *génitif* un cas formel ? D'abord comme nous l'avons déjà constaté, plus haut, en roumain il s'agit d'un cas oblique avec des fonctions génitatives entre autres, bien qu'elles soient les principales. En plus, il faut reconnaître que le latin et beaucoup d'autres langues aussi possèdent un cas génitif, ce cas a presque toujours d'autres fonctions (qui sont les spécifications et les extensions). Pourtant il y a certaines fonctions qui identifient le caractère génitival d'une construction, et c'est peut-être l'idée modificatrice de parler justement de *constructions génitatives* qui nous permet de garder cette notion (Crystal 1997, pp. 167–168).

One of the forms taken by a NOUN PHRASE (often a single NOUN or PRONOUN) in LANGUAGES which express grammatical relationships by means of Inflections. The genitive case typically expresses a possessive relationship (e.g. *the boy's book*), or some other similarly 'close' connection (e.g. *summer's day*); but there is a great deal of variation between languages in the way the case is used. The term may also apply to CONSTRUCTIONS formally related to the case form, as in the 'post-modifying genitive' with *of* in English, e.g. *the car of the general* (→ *the general's car*). In English linguistics, particular attention has been paid to the problems caused by the distribution of the genitive ending, as in *a book of my brother's* and *the King of England's hat*.

On retrouve la même discussion à propos des langues scandinaves, et il est fréquent que l'on parle plutôt du génitif comme d'un cas de toute la phrase nominale et non pas du cas d'un substantif isolé (Hultman 2003, p. 70).

Une autre question qui se pose, c'est de savoir si le cas oblique en roumain est vraiment génitival puisqu'il s'agit d'un cas où le génitif et le datif (3) ont fusionné, ce qui est typique du développement du système casuel des langues romanes (Salvi 2011, p. 319; Dardel 1964).

(3) i-am dat *doamnei* cartea – cf. la valeur possessive: cartea *doamnei*

De plus, il y a des prépositions normalement composées qui régissent le cas oblique comme *deasupra orașului* – *împotriva voinței sale*. Bien qu'originellement il s'agisse parfois de constructions casuelles du génitif comme dans *în spatele casei*, cette construction se distingue de la préposition composée justement pour se baser sur un syntagme nominal. On sépare donc ces constructions des prépositions composées en les appelant des *locutions prépositionnelles* (Irimia 1997, p. 313).

Pour notre propos il suffit de dire que l'objet de notre étude est la variation syntaxique entre ces trois catégories (cas oblique, prépositions et juxtaposition) avec valeur génitive. D'un point de vue syntaxique il nous semble juste de les considérer comme génitives, bien que morphologiquement elles soient assez différentes, comme on peut le voir clairement dans l'exemple suivant (4).

(4) Ținta *acestor* elogii e pelicula „Harry Potter și prizonierul *din* Azkaban”, noua ecranizare a *poveștilor de uriaș succes* semnate J. K. Rowling. [„Ghid TV”, „Evenimentul zilei”, 18–24 juin, p. 12]

On y retrouve le cas génitif – *ecranizare a poveștilor* –, l'usage de prépositions – *prizonierul din Azkaban* et *de uriaș succes* et la juxtaposition – *semnate J.K. Rowling* où il n'y a rien entre *semnate* et *J. K. Rowling*.

Il semble, en outre, que les catégories latines de la grammaire traditionnelle puissent nous servir à identifier les différentes fonctions des constructions génitives en roumain comme nous allons le voir. Nous pensons aux types suivants (Rubenbauer, Hofmann 1995, pp. 144–154):

- GENITIF POSSESSIF: *Templum Iovis – Gallia populi Romani est.*
- (GENITIF EXPLICATIF: *lacus Averni*, cf. *La ville de Paris*) que l'on considère souvent une sous-catégorie du génitif possessif.
- GENITIF SUBJECTIF: l'agent accomplit une action.
- GENITIF OBJECTIF: l'objet d'une action réalisée par le sujet (Il peut être difficile de différencier ces deux types. Cf. *Victoria romanorum* où le génitif est subjectif si les Romains ont gagné, mais objectif si c'est quelqu'un d'autre qui les a vaincus.)
- GENITIF QUALITATIF qui indique une qualité ou caractérise un nom *puer decem annorum, eius modi proelium.*
- GENITIF PARTITIF, qui indique qu'il s'agit d'une partie d'une unité plus grande.

Ces catégories nous donnent une base valable pour l'analyse et la classification des exemples de notre corpus. Nous basons notre étude sur un corpus constitué d'exemples trouvés sur les premières pages de quatre journaux roumains: „Adevărul” [A]³, „Cotidianul” [C], „Evenimentul zilei” [E] et „Independent” [I] du 16 juin 2004, qui nous ont donné environ 500 exemples. De plus, nous avons cherché des exemples dans des messages de publicité [publ.] en ville (c.-à-d. à Bucarest), soit sur des panneaux d'affichage soit dans des annonces imprimées, et, évidemment, nous y avons ajouté (et étudié) des exemples trouvés dans d'autres journaux et dans les journaux cités mais à d'autres dates. Ces derniers exemples ne sont pas rassemblés d'une manière systématique, le but étant de compléter et de vérifier l'existence de types non représentés dans les exemples des journaux.

Au total nous disposons donc d'environ 550 exemples, ce qui représente une base stable pour une étude des différents types que nous nous sommes proposés

³ Nous utilisons ces sigles pour identifier les exemples cités.

d'étudier. Le corpus est cependant trop restreint pour que l'on puisse donner des références numériques (ou statistiques) des matériaux, mais cela n'a jamais été notre intention.

Les autres langues romanes emploient aujourd'hui uniquement des prépositions (et la juxtaposition), surtout *de/di* (et les pronoms/adjectifs possessifs que nous ne discuterons pas ici) – cf. port. *Um homem de negócios* 'un homme d'affaires', esp. *un tronco de roble* 'un tronc de chêne', fr. *cette fin d'été*, it. *il cavallo di Giovanni* 'le cheval de Jean'.

En italien et en sursilvain⁴ on a, néanmoins, une variation prépositionnelle entre les prépositions *da – di/de*.

On peut résumer la variation en italien (Carlsson 1966, pp. 165–172; Maiden, Robustelli 2000, pp. 173–187; Proudfoot, Cardo 1997, pp. 94–96) en disant que *da* + substantif indique 'd'un point dans l'espace ou le temps (souvent combiné avec *venire*)' *veniamo da Genova* 'nous venons de Gênes'. On retrouve aussi d'autres usages syntaxiques : fonction – *spazzolini da denti* 'brosse à dents', cause – *stress da lavoro* 'stress de travail', manière – *vita da cani* 'vie de chien', valeur – *moneta da 1 euro* 'pièce d'un euro', où l'on pourrait considérer les types *fonction* et *valeur* comme des cas de génitif qualitatif et *manière* et *cause* comme des exemples de génitif subjectif.

En ce qui concerne *di* + substantif la délimitation est plus vague, l'extension sémantique est large et l'intention plus restreinte. Néanmoins on peut identifier les catégories suivantes: spécification – *frutta di stagione* 'fruit de saison', appartenance – *la macchina di Giulia* 'la voiture de Julie', origine – *sono di Napoli* 'je suis de Naples', comparaison – *è più alto dello zio* 'il est plus haut que l'oncle', matière – *una tavola di legno* 'une table de bois', auteur – *la Commedia di Dante* 'la comédie de Dante', sujet (thème) – *parliamo di affari* 'nous parlons des affaires', temps : *di giorno* 'de jour'. Les fonctions génitiales de *di* semblent donc être de type possessif, qualitatif – et, éventuellement, objectif.

En sursilvain (Spescha 1989, pp. 172, 543–545) la préposition *da* montre la séparation ('à partir de') – *da miezdi* 'à midi (= moitié du jour)', temps – *da Pastgas* 'veille de Pâques', localisation – *dalla plaunca giuadora* '(partir) de la réserve', ou manière – *dad ault* 'du sommet', *da detschiert* 'en vérité', mais en combinant cette préposition avec l'article défini, le résultat coïncide avec celui de *de* + article défini > *dil* (de/da + il) ou *de/da + la* > *dalla – dil* *reminent* 'en outre', *dil taliter* 'complètement'.

La préposition *de* est la plus utilisée et l'on distingue les fonctions : appartenance – *il cudisch dil scolar'* 'le livre de l'élève', *la casa della tatta* 'la maison de la grand-mère', origine – *ils de Cuera* 'ceux de Coire', matière – *ina scala de lenn* 'une échelle de bois', nature – *in onn de miseria* 'un an misérable (un an de misère)'.

Comme ces restrictions sont assez vagues et que tous les Sursilvains ne respectent pas ces différences, on peut en conclure que *de* est en train de prendre le

⁴ Le dialecte rhéto-roman le plus parlé en Suisse. Cf. Söhrman 1998.

dessus. Cette préposition domine complètement la valeur possessive et peut être utilisée pour toutes les autres, tandis que *da* avoisine la valeur qualitative sans dominer l'usage⁵.

Par construction génitivale, nous entendons donc un syntagme nominal constitué de deux termes nominaux unis soit par l'usage du cas oblique (*casa vecinului*), soit par l'usage d'une préposition (*de*, *de la* et *din*), soit par la juxtaposition (p. ex. *Universitatea Spiru Haret*).

Pour faciliter la discussion qui suit, nous appellerons *noyau* le premier terme qui constitue précisément le noyau du syntagme, en même temps que le complément génitival s'appellera *déterminant*, bien que ces deux substantifs puissent avoir d'autres déterminants subordonnés.

Résumons brièvement les résultats préliminaires de l'analyse de notre corpus en focalisant sur certains aspects intéressants.

L'usage de la construction casuelle, dans notre corpus, se limite principalement à deux fonctions, le *génitif possessif* et celle qui exprime une activité verbale où le déterminant a la *fonction d'agent* (génitif subjectif) ou *de complément* (génitif objectif), mais il faut être conscient du fait que le génitif subjectif et le génitif objectif diffèrent donc seulement en ce qui concerne la direction de l'influence – *acteur* ou *patient*.

Le génitif possessif exprime l'appartenance du noyau au déterminant. Le noyau peut être inclus dans la notion de déterminant – *appartenance complète* (5) où l'on peut voir soit la possession soit la localisation⁶, ou alors le déterminant peut simplement avoir une relation possessive partielle/dominante avec le noyau – *appartenance incomplète* (6). Philosophiquement, on peut, évidemment, discuter le rôle de la « possession » des parents. Le génitif exprime plutôt l'origine et l'appartenance d'un enfant sans que celui-ci soit la propriété de personne.

(5) *Senatul României* [A1]

(6) *nunta fiicei fostului* primar [A1]

Les cas d'action verbale montrent le noyau soit comme agent commençant une action, génitif subjectif, (7–8), soit comme but d'une action, génitif objectif, (9–10):

(7) *demisia lui*⁷ *Ioan* din funcția de ministru al Administrației și Internelor [C1]

⁵ En ce qui concerne les variétés rhéto-romanes je voudrais vivement remercier M. Florentin Lutz qui nous a donné la possibilité de lire son étude diachronique approfondie sur l'usage de ces prépositions en rhéto-roman et en roumain avant de la publier (2009), et a eu la gentillesse de nous laisser consulter ses résultats, qui, en plus, coïncident relativement bien avec les nôtres. Nos résultats, comme nous le voyons, se complètent. Lutz part des différents usages et occurrences de DE AB et DE AD, tandis que notre point de départ est la fonction génitivale en roumain.

Nous voudrions aussi exprimer notre gratitude aux collègues Martin Maiden, Magdalena Popescu-Marin et Christopher Pountain pour avoir suggéré de précieuses améliorations du manuscrit.

⁶ Comme les deux notions sont incluses dans l'appartenance il ne faut pas les séparer ici.

⁷ Surtout avec les noms propres il peut être difficile à le mettre en génitif et alors on utilise ce particle génitival pour substituer le cas génitif (Irimia 1973, p. 73; Rosenstand Hansen 1952, pp. 61–69).

- (8) *creșterea prețului* la energie [A1]
 (9) *privatizarea societăților* Electrica Banat și Electrica Dobrogea [A1]
 (10) strategia de *prezentare a candidaților* [C1]

Bien qu'il n'y ait aucune limite absolue, le seul cas fréquent de génitif morphologique (à part les cas plus « purement » génitifs, ex. 5–10) est celui du partitif (11–12), surtout avec référence temporelle comme nous le voyons clairement dans les exemples 13 et 14.

- (11) în prima zi de la *începerea înscrierilor* la dealerii Dacia [A1]
 (12) acum parcă se ferește și de *restul partidului*. [A1]
 (13) până la *finele acestei luni* [C1]
 (14) la *jumătatea anului* în curs [A1]

La relation qualitative est plutôt une sorte de spécification ou de précision pour restreindre la signification ample du noyau du syntagme, donnant une qualité spécifique et limitée à ce noyau, et donc plus éloigné de la prototypicalité du génitif.

En ce qui concerne l'usage des prépositions, *de* se distingue des autres, *de la* et *din*, et l'on peut se demander si la préposition *de* est vraiment porteuse d'un sens sémantique. En français Vendreys lança en 1925 déjà l'idée de prépositions « vides » avec *de* comme exemple typique. Il serait peut-être plus correct de parler de prépositions « incolores » comme l'a fait Spang-Hansen dans son étude (1960). Il semble que cette théorie généralement acceptée soit aussi valable pour le roumain. Il n'y a pas de limites strictes, mais on peut imaginer deux pôles avec les prépositions : avec un sémantisme très réduit, tenu d'une part et de l'autre « celles qui disposent d'un sémantisme très précis » (Melis 2003, p. 89). Comme nous allons voir les trois prépositions se distinguent principalement de cette manière. « La fonction essentielle de la préposition *de* est de véhiculer une relation qu'elle ne code pas, mais qu'elle tire des SN [=syntagmes nominaux] ou du contexte linguistique ou extralinguistique » (Bartning 1993, p. 187). Les deux autres ajoutent une valeur d'espace de différents degrés. On pourrait donc considérer *de* comme la préposition de défaut (Melis 2003, p. 89).

L'usage de la préposition *de* comme signal d'une relation génitive sans autre contenu sémantique est en plus, d'une manière dominante, une indication d'un génitif qualitatif, comme on peut le constater dans les exemples 15–16.

- (15) *scenarii de coșmar* [E1]
 (16) toate cele trei *proiecte de lege* [C1]

Il y a néanmoins des cas contradictoires, où l'on retrouve le génitif possessif ou le génitif objectif, comme dans les exemples 17 et 18 où l'on utilise la préposition *de*.

- (17) *șeful lor de partid* trebuie să zică [A1]
 (18) *schimbarea de fațadă* [I1]

Dans le cas d'un génitif possessif qui, normalement est exprimé par le génitif morphologique du roumain, on retrouve la même différence qu'entre les constructions françaises *le chien de berger* et *le chien du berger*, où la différence principale consiste en un référent générique (*le chien de berger*) ou concret (*le chien du berger*) comme l'a analysé Carlsson (1966, pp. 27–47). Le rôle de l'article défini inclus dans la forme amalgamée *du* est précisément d'identifier et ainsi de concrétiser le référent. Cela paraît être la différence entre l'usage du génitif morphologique en roumain et la construction avec *de* (cf. les exemples 17, 19 et 20), où c'est la préposition *de* qui joue le même rôle qu'en français, c'est-à-dire qu'elle indique un référent générique.

(19) *liderii partidului* de guvernământ [C1]

(20) *partidul de guvernământ* [C1]

Bien que les noyaux des deux syntagmes soient différents, leur valeurs sémantiques sont assez proches. Nous pensons toutefois pouvoir distinguer une différence entre les deux exemples : « les leaders du parti du gouvernement » (19) sont des personnes concrètes tandis que « leur président du parti » (17), en même temps qu'il s'agit d'une personne bien concrète, est plutôt la référence à une fonction générale qui est focalisée, et dans ce cas particulier le référent devient générique en même temps qu'il est défini. Évidemment, c'est la notion *șeful de partid* qui se réfère à la fonction générique, tandis que le pronom possessif *lor* paraît plutôt concrétiser la personne en question. Cela devient encore plus évident dans l'exemple 20 et dans la dernière partie du syntagme de l'exemple 19, *de guvernământ*, qui se réfère seulement à la fonction ou à la qualité, ce qui reste encore plus clair puisque *gouvernement* en tant qu'unité directrice d'un pays s'appelle *guvern* et non *guvernământ* en roumain.

Donc, dans ces cas, c'est naturellement la généralité qui domine l'expression linguistique, ce qui indique la prédominance de la construction prépositionnelle porteuse de la valeur générique et donc qualitative, une valeur qu'un référent concret ne peut avoir. Comme nous venons de le constater la préposition *de* exprime seulement une relation qualitative sans autre notion sémantique.

Un autre cas très fréquent et devenu totalement lexicalisé donc, en conséquence, ne représentant aucunement un problème, est constitué par certaines expressions numériques où l'usage de la préposition *de* est devenu obligatoire (Avram 2001, p. 142) comme dans les exemples 21 et 22 :

(21) *3000 de euro* [E1]

(22) *peste 59 de mii de elevi* susțin examenul de absolvire a școlii profesionale [A23, p. 8]

Ce sont des exemples du génitif qualitatif et ils correspondent à la construction latine *puer decem annorum* ou on utilisait le génitif en latin. Malgré cela, il faut noter qu'il existe aussi une possibilité non-prépositionnelle, qui n'est pas autorisée par l'Académie, mais où l'on supprime la préposition entre le chiffre

et le substantif (ex. 23) sans que le message ne soit perdu (il s'agit donc en réalité d'une sorte de juxtaposition). C'est plutôt dans le langage journalistique, et surtout publicitaire, que l'on semble utiliser cette construction raccourcée.

(23) suma de 25.000 euro [I1]

De plus, la préposition *de* remplit la fonction de marqueur de l'agent des constructions passives (24). Ces constructions sont proches de l'objet de notre étude mais comme le noyau de cette construction est entièrement verbal, elle est exclue de l'étude. Mais il faut noter que cet exemple montre aussi l'usage de la juxtaposition : *guvernul Năstase*, ce que nous ne discuterons plus en bas.

(24) țara condusă de guvernul Năstase [E1]

Il peut sembler plus difficile d'expliquer la concurrence avec les autres constructions prépositionnelles et la juxtaposition que la différence entre le génitif morphologique et le génitif prépositionnel prédominant: noyau + *de* + déterminant. Nous espérons néanmoins pouvoir discerner au moins les différences principales entre ces constructions prépositionnelles.

Quant aux prépositions *din* et *de la*, il peut sembler plus compliqué de les différencier, car toutes deux sont porteuses d'une valeur localisante (d'espace). Pourtant, notre corpus donne des renseignements assez clairs sur leur distribution et sur leur utilisation.

La préposition *din* marque la localisation en relation avec la possession et en même temps la provenance directionnelle (souvent assez faible), tandis que la préposition composée *de la* est uniquement localisatrice et le référent semble être inférieur ou constituer une partie d'une autre unité plus grande. Si l'on parle de l'Université de Bucarest, on dira *Universitatea din București*, alors que l'on dit *Facultatea de istorie de la universitatea*. Mais quand on a besoin d'identifier une unité en tant que faculté spécifique on dira *Facultatea de limbi străine*, où le référent est une spécification (génitif qualitatif) et non pas une unité de quelque chose de plus grand qu'il faut localiser comme l'université. La différence entre l'usage de *din* et *de la* est encore plus visible dans l'exemple suivant (25) où le nom même de la faculté indique le caractère des études réalisées dans cette faculté : on utilise alors la préposition *de*. Mais quand il s'agit de marquer à quelle université (ou unité principale) appartient cette faculté, c'est *de la* qu'on utilisera; et pour la localisation, l'endroit où est située l'université, c'est *din* qui est la préposition adéquate. Il semble aussi que l'on utilise *de la* seulement, ou du moins principalement, avec un déterminant défini.

(25) decan al Facultății de Studii Est-europene de la Universitatea din Sapporo [C23, p. 4]

De la même manière, on pourrait dire *președintele din România* (entre plusieurs autres présidents qui se trouvent en dehors de leurs pays) mais l'expression normale est *Președintele României* qui est la seule forme possible en

Roumanie, où il n'y a qu'un seul président – qui « appartient » au pays, et la fonction possessive est générique, bien qu'elle soit remplie par une certaine personne à un moment déterminé.

Dans des cas parallèles où le déterminant identifie le noyau plutôt qu'il n'indique la possession, quand il ne s'agit plus du possesseur unique d'un titre comme *Președintele României* mais qu'il est question d'identifier un « titulaire » parmi plusieurs homologues, on utilise la préposition *de* et le déterminant devient qualitatif au lieu de possessif. Dans ces cas, on se trouve dans une situation où l'on pourrait parler de plusieurs personnes remplissant la même fonction dans des lieux différents (26–27) et l'on peut aussi retrouver *de la* avec la même signification (28–29) bien que, dans l'exemple (28), le référent soit seulement un quartier et non une ville ou un village entier.

En 29 il ne s'agit pas d'une fonction officielle comme dans les exemples (26–28) mais de l'identification d'une certaine personne et donc on utilisera *de la*.

(26) prefectul *de* Gorj [A1]

(27) primar *de* Panciu [A1]

(28) primarul *de la* sectorul 1 [C1; on parle d'un quartier de Bucarest]

(29) polițistul asasin *de la* Susina [A23, p. 1]

Il semble, en consultant notre corpus, que l'usage de *din* soit plus fréquent que celui de *de la*, qui paraît avoir une extension plus réduite. Souvent *din* se combine avec un toponyme (30–32), une date (33–34), un concept abstrait ou collectif (mais dont les référents sont rarement des humains concrets), ce que l'on peut observer dans les exemples (35–38). Quand le référent est une notion collective, il peut, mais pas souvent, indiquer aussi des personnes (ex. 38).

(30) localitate *din* Vrancea [A1]

(31) schimbările climaterice *din* România [E1]

(32) un copil *din* Galați [I1]

(33) în urma votului politic negativ *din* 6 iunie [C1]

(34) alegerile locale *din* 2004 [C1]

(35) 9 miliarde de lei *din* fondul [I1]

(36) articolul 16 *din* Constituția României [A1]

(37) despre găurile enorme *din* sistemul de pensii [E1]

(38) un grup de cinci parlamentari *din* grupul UDMR [A23, p. 1]

Le troisième type de constructions génitiales en roumain contemporain est la juxtaposition, qui n'a presque pas été commentée jusqu'à présent. Bien que la juxtaposition du noyau et du déterminant, qui se trouve en position adnominale immédiate sans aucune indication de la relation génitive entre les deux lexèmes, ne soit pas du tout inconnue dans les langues romanes (Croft 1990, pp. 29–38), et qu'elle ait existé en ancien français (Herslund 1980, pp. 82–93; Palm 1976,

pp. 21–38), il paraît peu probable qu’il s’agisse d’une forme ancienne ayant survécu. Comme en français, en italien et en espagnol modernes, il existe en roumain une tendance à réduire l’information publicitaire à un minimum en créant des expressions *déprépositionnalisées* comme *location ski*, *auto-école*, *servizio sportelli* et *pedidos números atrasados* qui ne sont pas rares du tout aujourd’hui; elles ne sont d’ailleurs pas non plus récentes dans ce type de langage, bien qu’il paraisse probable que cette tendance soit devenue plus fréquente pendant les dernières décennies comme Cervoni constate à propos de la phrase raccourcie *Arrive Montpellier train minuit* où il discute l’effet de la chute des prépositions sur la compréhension du message :

[...] c’est de la relation interpersonnelle de l’expéditeur et du destinataire, de ce qu’ils savent l’un sur l’autre et des lieux respectifs où ils se trouvent que dépendent les mots à restituer pour qu’un télégramme remplisse sa fonction (Cervoni 1991, p. 9)

La juxtaposition est donc probablement due à une volonté de concentrer l’énoncé à ce qui est absolument nécessaire pour la compréhension du message. En roumain, on retrouve la juxtaposition dans deux situations différentes, où la première est précisément cet énoncé publicitaire concentré, comme dans les exemples suivants (39–43) :

(39) interpreți toate limbi [publ.]

(40) telefon clienți [publ.]

(41) rezervări hotel [publ.]

(42) frizer câini [publ.]

(43) cărți vizită pe loc [publ.]

Ces exemples ont tous été observés sur des affiches ou des panneaux en juin 2004 à Bucarest. Que le phénomène ne soit pas tellement récent en roumain est aussi démontré par l’existence de ce type de construction même sur des panneaux placés il y a plusieurs décennies, comme ce texte que nous avons vu depuis au moins 25 ans dans le parc Herăstrău, à Bucarest : *Clubul Sportiv Dinamo. Secția kaiac-canoe*.

Évidemment, cette construction a été utilisée pendant la dernière moitié du XX^e siècle pour les enseignes commerciales comme dans *Reparați încălțăminte* et expressions du même genre. Dans tous ces exemples, il est très facile de voir la préposition *de* entre les deux éléments de la construction génitive, et on retrouve aussi, par conséquent, des exemples comme *Salon de coafură* où la préposition *de* est maintenue. Il semble, malgré tout, que la juxtaposition est en train de prendre le relais, du moins, de gagner du terrain dans le langage publicitaire en Roumanie (comme dans d’autres pays de langue romane).

Un autre usage, beaucoup plus fréquent dans les textes journalistiques, est constitué par les acronymes qui compliquent la déclinaison morphologique normale. Comme on peut le constater il n’existe aucune unanimité sur cet usage, mais

les constructions possibles dans ces cas sont la juxtaposition (44–47) et l’acronyme non-décliné est postposé à l’article génitif (ex. 48–49) comme en breton, ce que nous venons de constater.

- (44) problema PSD [C1]
- (45) denumirea ACPR [C1]
- (46) întâlnirea ultimei șanse pentru adoptarea Constituției UE [A 17]
- (47) Știrile PROTV [publ.]
- (48) Emil Boc, președinte executiv *al* PD [A1]
- (49) purtătoarea de cuvânt *a* PSD [A1]

Bien que la juxtaposition paraisse être plus fréquente dans le langage journalistique et publicitaire il existe aussi la possibilité d’employer le génitif morphologique dans ces cas, et on voit de temps en temps des constructions comme *Problema PSD-ului* etc. Dans certains exemples comme (48) et (49) on s’arrête à mi-chemin en utilisant l’article possessif *al* (cf. Dobrovie-Sorin 2000, pp. 85–189)⁸ et on pourrait s’attendre une construction comme *președinte executiv al PD-ului*, mais l’article semble suffire, et, probablement, la juxtaposition seulement, mais on maintient la construction avec l’article pour marquer que le noyau est suivi d’un déterminant qualitatif *executiv* ou *de cuvânt*. La valeur génitive de la juxtaposition semble évidente et, en plus, très commune aujourd’hui.

Résumons donc nos résultats. Le génitif morphologique maintient sa position comme marqueur du génitif possessif. La juxtaposition est en train de prendre le pas sur le génitif possessif des acronymes. En ce qui concerne les prépositions c’est la préposition *de* qui, pour être sémantiquement incolore, prédomine dans les cas de génitif qualitatif, tandis que *din* et *de la* sont moins fréquentes et ont des significations sémantiques localisatrices. Cela montre que l’usage des différents types est relativement différenciée et que la juxtaposition est devenue plutôt courante.

Les constructions génitives sont des exemples populaires en linguistique contrastive puisqu’il y a bien des façons d’exprimer cette relation entre un noyau et son déterminant. Beaucoup de langues comme le latin, les langues germaniques et slaves utilisent le cas génitif (50–57). Le breton favorise la juxtaposition et les langues romanes ont gardé la préposition *de/di-da*, mais en italien et en sursilvain il existe une certaine concurrence entre les deux prépositions.

- (50) *autoraeda vicini*⁹
- (51) the neighbour’s car

⁸ Nous ne commentons pas l’existence de l’article *al* etc. ici comme cela ne regarde pas notre discussion et analyse. Cf. Dobrovie-Sorin 2000).

⁹ Il est bien évident que le mot *autoraeda* est un néologisme, mais pour maintenir l’unité des exemples nous nous avons permis l’usage de ce mot que nous avons emprunté du dictionnaire de Vilborg 2001.

- (52) das Auto *des* Nachbars/das Auto *von* dem Nachbar
 (53) mașina *soseda* (russe; *-a* est le génitif)
 (54) karr *an* amezek (breton; *an* est l'article défini)
 (55) la voiture *du* voisin
 (56) la macchina *del* vicino
 (57) l'auto *dil* vischin (sursilvain)

En roumain on utilise donc plusieurs types de constructions mais avec des fonctions différentes et, comme nous venons de le voir, le système change lentement, mais sans exclure aucun des usages antérieurs.

La complexité syntaxique et sémantique des constructions discutées nous paraît justifier l'usage de la notion de *constructions génitinales* au détriment d'une utilisation des termes *génitif/génitival* réservée uniquement au cas du génitif et aux constructions relatives à ce cas. Par conséquent, on devrait aussi pouvoir utiliser cette notion dans les autres langues romanes qui ne possèdent pas de génitif, bien qu'une certaine ressemblance entre le système génitival roumain et celui de l'italien et du rhéto-roman (Lutz 2009) semble claire. Il est également possible de revenir à l'interprétation cognitive pour illustrer le fonctionnement et la variation morpho-syntaxique et sémantique des constructions génitinales pour montrer comment le niveau formel et le niveau sémantique s'alimentent l'un l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

- Altenberg 1982 = B. Altenberg, *The Genitive v. the of-Construction. A Study of Syntactic Variation in 17th Century English*, Lund Studies in English, Lund, CWK Gleerup.
 Avram 2001 = M. Avram, *Gramatica pentru toți*. Ediția a III-a, București, Editura Humanitas.
 Ball, Fife 2002 = M. Ball, J. Fife (eds.), *The Celtic languages*, London, Routledge.
 Bartning 1993 = I. Bartning, *La préposition de et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive*, in „Lexique”, 11, 1993, pp. 163–192.
 Beyrer, Bochmann, Bronsert 1987 = A. Beyrer, K. Bochmann, S. Bronsert, *Grammatik der rumänischen Sprache der Gegenwart*, Leipzig, Verlag Enzyklopädie.
 Carlsson 1966 = L. Carlsson. *Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst. en français contemporain étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète. Avec un examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol*, in „Acta Universitatis Upsaliensis”. *Studia Romanica Upsaliensia* 3, 1966, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
 Cervoni 1991 = J. Cervoni, *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot.
 Croft 1990 = W. Croft, *Typology and Universals*, Cambridge, Cambridge University Press.
 Crystal [1980] 1997 = D. Crystal, *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*, 4th ed., Oxford, Blackwell.

- Dardel 1964 = R. Dardel, *Considérations sur la déclinaison romane à trois cas*, in „Cahiers de Ferdinand de Saussure”, 21, 1964, pp. 7–23.
- Dobrovie-Sorin 2000 = C. Dobrovie-Sorin, *(In)definiteness Spread : from Romanian Genitives to hebrew Construct State Nominals*, in V. Motapanyane (éd.), *Comparative Studies in Romanian Syntax*, Amsterdam, Elsevier.
- Heinz 2003 = M. Heinz, *Le possessif en français. Aspects sémantiques et pragmatiques*, Bruxelles, de Boeck – Duculot.
- Herslund 1980 = M. Herslund, *Problèmes de syntaxe de l'ancien français. Compléments datifs et génitifs*, København, Akademisk Forlag (Études romanes de l'Université de Copenhague).
- Hirst 1995 = G. Hirst, *Near-synonymy and the structure of lexical knowledge*, in *AAAI Symposium on Representation and Acquisition of Lexical Knowledge: Polysemy, Ambiguity, and Generativity*, 51–56, Stanford, CA, March.
- Hultman 2003 = T. G. Hultman, *Svenska Akademiens språklära*, Stockholm, Norstedts.
- Irimia 1997 = D. Irimia, *Gramatica limbii române*, Iași, Editura Polirom.
- Lutz 2009 = F. Lutz, *Chalandamarz. Die Substantiv-Verbindungen im Bündnerromanischen. Ein Beitrag zu Wortbildung und Syntax*, Jena, Universität Jena.
- Lyons 1981 = J. Lyons, *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kleiber 1990, G. Kleiber, *La sémantiques du prototype : catégorie et sens lexical*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Maiden, Robustelli 2000 = M. Maiden, C. Robustelli, *A Reference Grammar of Modern Italian*, London, Arnold.
- Melis 2003 = L. Melis, *La préposition en français*, Paris, Ophrys.
- Palm 1976 = L. Palm, *La construction li filz le rei et les constructions concurrentes avec a et de étudiées dans des œuvres littéraires de la seconde moitié du XII^e siècle et du premier quart du XIII^e siècle*, in „Acta Universitatis Upsaliensis”. *Studia Romanica Upsaliensia*, 17, 1976, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- Palm 1989 = L. Palm, *On va à la Mouff ? Étude sur la syntaxe des noms de rues en français contemporain*, in „Acta Universitatis Upsaliensis”. *Studia Romanica Upsaliensia*, 45, 1989, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- Proudfoot, Cardo 1997 = A. Proudfoot, F. Cardo, *Modern Italian grammar*, London, Routledge.
- Rijkhoff 2002 = J. Rijkhoff, *The Noun Phrase*, Oxford, Oxford University Press.
- Rosenstand Hansen 1952 = A. Rosenstand Hansen, *Artikelsystemet i rumænsk. Avec un résumé en français*, København, Munksgaard.
- Rubenbauer, Hofmann [1975] 1995 = H. Rubenbauer, J. B. Hofmann, *Lateinische Grammatik*, 12. Auflage, München, C. C. Buchners Verlag, J. Lindauer Verlag, R. Oldenbourg Verlag.
- Salvi 2011 = G. Salvi, *Morphosyntactic persistence*, in M. Maiden, J. C. Smith, A. Ledgeway, *The Cambridge History of the Romance Languages*, vol. I, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, pp. 318–381.
- Spang-Hanssen 1963 = E. Spang-Hanssen, *Les prépositions incolores du français moderne*, Copenhagen, Gads Forlag.
- Spescha 1989 = A. Spescha, *Grammatica sursilvana*, Chur, Casa editura per mieds d'instrucziun.
- Szemerényi 1999 [1996] = O. J. L. Szemerényi, *Introduction to Indo-European Linguistics*, Oxford, Clarendon Press.
- Söhrman 2005 = I. Söhrman, *Qu'est-ce que c'est que le génitif ? Perspectives roumaines et romanes*, en <http://www.ruc.dk/isok/skriftserier/XVI-SRK-Pub/RIL/RIL01-Soehrman>.
- Togebly 1982 = K. Togebly, *Grammaire française*, vol. 1. *Le Nom*. Publié par M. Berg, M. Ghani, E. Spang-Hanssen. Copenhagen, Akademisk Forlag.
- Trépos 1980 = P. Trépos, *Grammaire bretonne*, Rennes, Ouest France.
- Vilborg 2001 = E. Vilborg, *Norstedts svensk-latinska ordbok*, Stockholm, Norstedts.

THE POSSESSIVE AND LOCALISATION VALUES
OF THE ROMANIAN GENITIVE AND THE PREPOSITIONS *DE*,
DE LA AND *DIN* AND OF JUXTAPOSITION FROM A ROMANCE
PERSPECTIVE

(Abstract)

Genitival constructions are often taken as a good example of contrastive linguistics, since there are so many ways of expressing this relation between a main word and its qualifiers or determinants. In Romanian the options are actually three : the case-marked genitive, the prepositional construction and the juxtaposition. There are several prepositional possibilities (*din*, *de la*) although the *de* is the most frequent one.

The distribution of these has so far not been sufficiently focused on. In the case-marked versus prepositional-based system there seems to be obvious distributional differences according to the results of a contemporary newspaper-based corpus.

The obvious differentiation between possessive and objective genitive only applies partially and it is important to identify the factors that cause the usage of one option and not the others. The intention of this paper is to shed some light on the problem and suggest some ways of differentiating the cognitive bond between the main word and its determinant(s) and the degree of possessiveness or inclusiveness that these morphologically distinguishable expressions of a genitive relation manifest. Finally the Romanian system will be viewed in a wider Romance perspective.

Cuvinte-cheie : *cazul genitiv, prepozițiile de, de la, din, gramatica limbii române, juxtapunere*

Keywords : *genitive, possessive case, prepositions de, de la, din, romanian language grammar, juxtaposition*

Göteborgs Universitet
Institutionen för språk och litteraturer
Box 200
SE-405 30 Göteborg
Suedia